

Métiers d'art: quels atouts pour nos terri

Le secteur souffre d'atomisation, d'isolement et d'une insuffisante visibilité de son offre. La promotion et la commercialisation constituent donc les principales préoccupations de professionnels, qui peuvent avoir intérêt à se regrouper au sein de « pôles métiers d'art ».

Combien de territoires mettent en œuvre des politiques d'accueil des métiers d'art ? Difficile à dire. Plus d'une centaine certainement et au moins autant en ont le projet ou l'idée. En quoi consistent de telles politiques ? Difficile à dire aussi, tant est large le spectre des interventions : immobilier et accompagnement économique (pépinières, ateliers relais, boutiques collectives, salons, etc.), espaces

à vocation culturelle et touristique (maisons des métiers d'art, centres d'interprétation, etc.), instruments collectifs de promotion, actions de formation... Mais une chose est sûre, si ces démarches de développement local visent tout à répondre à une préoccupation du territoire : identité, revitalisation (d'un village, d'un bourg centre ou d'un quartier), attractivité touristique... elles doivent impérativement prendre en compte aussi les besoins des professionnels des métiers d'art.

Les exemples d'Ornans et de Bréville

À Ornans (Doubs), bourg centre de 4 000 habitants, le pôle métiers d'art est né d'une rencontre ; celle du maire, M. Jean-François Longeot, avec un professionnel désireux d'y implanter son atelier. Depuis, le projet se construit pas à pas entre la commune et un groupement d'artisans d'art. Le maire voit dans les métiers d'art un atout touristique supplémentaire pour sa commune et une réponse à la dévitalisation du centre ancien. Quant aux professionnels, « *ils sont attirés par un environnement naturel et culturel de qualité, avec lequel ils se sentent en osmose et ils sont motivés par les perspectives apportées par le collectif* », indique Florence Clarac, chargée de mission FISAC. Aujourd'hui, dix professionnels de divers métiers sont installés à Ornans. Quatre sont locataires ou sous-locataires (via des baux emphytéotiques) de la ville.

À Bréville (Charente), tout est parti de la volonté d'accueillir un menuisier pour répondre à une demande des habitants. Avec l'appui de la communauté de communes de Cognac, un artisan est repéré et s'installe. Le maire, M. Jean-Loup Mercier, a alors l'intuition que les métiers d'art pourraient s'épanouir dans son village de 500 habitants et contribuer à son développe-



toires?

Jean-Michel Kosianski,
consultant
dexteris@orange.fr

■ Pour en savoir plus

www.metiersdart-artisanat.com : le site de la Société d'Encouragement aux Métiers d'art (SEMA)

www.vma.asso.fr : le site de l'association « Ville et Métiers d'art »

Quelques sites de pôles métiers d'art :

www.breville.org, www.polebijou.com,

www.paysfaiencedesvres.fr/fr/economie_et_faience,

www.horizons-interieurs.com

ment. La communauté accepte de financer une étude, qui établit la faisabilité d'un projet de « pôle des métiers d'art du bois ».

Bien plus que la mise à disposition de locaux

Un pôle métiers d'art ne peut se limiter à la seule mise à disposition de locaux de production : « *Le développement du pôle repose sur quatre axes : économie, tourisme, formation/sensibilisation et animation* », indique M. Mercier. « *Chaque axe est décliné en un programme d'actions à court, moyen et long termes. Et il s'avère important d'avancer de front et au même rythme sur tous les axes* ». Les autres facteurs de succès sont ceux de toute action de développement local : une volonté politique forte et l'adhésion des habitants (... et des commerçants). Mais la sélection des artisans d'art s'avère cruciale également : ils doivent détenir de hauts savoir-faire et être portés sur la coopération et l'échange. Le maire de Bréville précise : « *Il faut être vigilant à retenir des professionnels dont le projet est cohérent avec celui de la collectivité et à prendre en compte à la fois leur projet économique, leur projet familial et leur profil. De plus, il faut être clair d'emblée avec eux : ils ne pourront se contenter de vendre sur place. Ils devront aller chercher des clients à*

l'extérieur de la commune aussi ». Si la présence d'un chef de projet n'est pas observée partout où existe un pôle métiers d'art, le fait est que les démarches les plus dynamiques bénéficient d'une animation. Élu et technicien portent chacun à leur niveau une action dont la transversalité rend nécessaire la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs et complexe la recherche de financements. Le chef de projet doit par ailleurs être une personne-ressource pour les professionnels du pôle.

Les intercos, partenaires des communes ou maîtres d'ouvrage

Le rôle de l'intercommunalité diffère d'un cas à l'autre. Celle de Cognac intervient au nom de sa compétence touristique, par le cofinancement du poste de chef de projet, la maîtrise d'ouvrage d'un sentier d'interprétation des métiers du bois et l'attribution d'une subvention annuelle pour l'organisation du festival « Art et passion du bois ». La commune porte le volet immobilier : acquisition et remise en état de cinq ateliers et logements. Le DGS de la communauté de communes de Cognac, Frédéric Laleu, indique cependant que l'intercommunalité s'interroge sur le volet économique du projet : « *Des synergies nous semblent souhaitables avec les artisans du bois*

de l'ensemble du territoire, voire avec ceux de communautés voisines. Aujourd'hui, le pôle, c'est cinq ateliers. Pour le conforter, il faudrait fédérer un nombre plus important d'entreprises ». À Ornans, la communauté est sollicitée pour la promotion touristique, avec un projet de route des métiers d'art et les villages se voient offrir la possibilité d'accueillir également des artisans d'art.

Ailleurs, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle), Desvres (Pas-de-Calais), Lodève (Hérault) ou Villedieu-les-Poêles (Manche) notamment, la compétence économique semble primer. L'interco peut alors être (seul) maître d'ouvrage. C'est le cas en particulier de la communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée, première intercommunalité de France à s'être vue transférer expressément une compétence « métiers d'art ». M. Alain Vogel-Singer, maire de Pézenas, premier vice-président de l'agglomération et président de l'association « Ville et Métiers d'Art » témoigne : « *Avec la présence de deux pôles, Agde et Pézenas, les métiers d'art participent à la cohérence du territoire. L'agglomération consolide les démarches, renforce les compétences techniques, permet le portage de dossiers européens. Elle améliore la communication et peut aussi aider à maîtriser le foncier. Mais attention à ne pas compliquer et allonger les prises de décision ! À l'échelle nationale, projets et perspectives d'actions semblent annoncer un mouvement de transfert de la compétence métiers d'art aux communautés, petites ou grandes. Mais un frein pourrait résider dans le lien avec la compétence culturelle que les communes souhaitent conserver* ».]